

REUNION DU BUREAU DU 6 FEVRIER 2008 avec les professionnels

Présents : Sébastien, Olivier Bourcet, Sylvie, Virgile, Nelly, Laurence, Claire, Fleur, Christèle, Claude et Marie-Paule.

Excusés : Anne, Isidro, Laëtitia, Monique et Olivier Tirel.

L'objectif de cette réunion est de **redéfinir la place de chacun** (professionnels, adhérents, élus du bureau, ...)

Christèle redit dans quelles perspectives nous nous inscrivons (statuts, conventions, plaquettes...).

Les membres de notre association ont quant à eux évolué dans leur perception des professionnels. Au tout début, il pouvait paraître « luxueux » de s'entourer de vrais professionnels pour encadrer nos « modestes » activités. Aujourd'hui, cette qualité d'encadrement est tout à fait admise par tous.

COMMENT CHACUN SE RETROUVE DANS CE PROJET ? QUI EST MAÎTRE DES ACTIVITÉS ?

Parfois en tant qu'association, nous sommes un peu trop intrusifs dans le travail des professionnels.

Nous devrions être garants du sérieux des intervenants sans choisir leur ligne de travail.

Sébastien : Ce qui l'a séduit au départ était que ça se passe autrement que dans une MJC ou d'autres structures telles que l'ASEP. Le projet de l'association l'intéresse, en particulier la défense de la culture à la campagne. Depuis quelques temps, la multiplication des ateliers entraîne un surcroît de travail des bénévoles. Ils sont dans la gestion et se retrouvent ainsi plus dans la forme que dans le fond.

Est-ce-qu'il est encore possible de faire vivre une **aventure artistique** aux gens ? Ils doivent s'enrichir « artistiquement » et pas seulement humainement dans nos ateliers.

Un échange s'instaure sur la notion de **membre de l'association**. Les personnes élues au bureau sont vécues par certains adhérents comme des décideurs externes à la pratique de chacun des ateliers. Les membres du bureau s'interrogent, quant à eux, sur cette attitude. Que faire pour que chacun des membres adhérents se sente partie prenante dans les activités et les décisions de l'association. L'assemblée générale annuelle ne répond pas à cette question. On évoque la possibilité de faire un « repas adhérents » en début d'année.

Une autre piste : un membre du bureau participerait à la première séance de chaque atelier pour rappeler les buts de l'association et les temps forts de l'année. Dans les ateliers enfants où les parents sont souvent « consommateurs », cette réunion pourrait s'organiser de la façon suivante :

parents
membre du bureau

enfants
professionnel

Sébastien : Le bureau de l'association est une instance nécessaire à la reconnaissance de son projet. Les échanges à l'intérieur de l'atelier ne répondent pas à cette attente.

Il reprecise ce qu'il attend des participants à un atelier : Il est plus dans une dynamique de « troupe », il a envie d'être créateur, il travaille en amont sur ses projets, il prend des engagements que les membres doivent assumer (contrat) : chacun doit se considérer comme irremplaçable. Quand c'est parti, il n'y a plus d' »état d'âme « possible : et si certains restent sur un projet par affinité ... c'est insuffisant pour le réussir.

Claude: Il semble difficile de rentrer dans la troupe du « Grand Chariot », le renouvellement ne s'opère pas.

Claire et Sébastien répondent que l'accueil au sein du groupe est plutôt chaleureux.

Virgile: Les demandes du groupe font qu'il est difficile de mettre en place le projet. En effet, les personnes se sont inscrites à cet atelier avec un demande de moindre implication que dans le « Grand Chariot » : moins de répétitions, des répétitions plus courtes.

Les gens veulent quand même monter des pièces qui demandent du temps.

Il y a donc obligation de rajouter des séances ... ce qui n'est pas simple (problème de disponibilité des personnes).

Il regrette aussi que la pièce précédente (« un air de famille ») n'ait pas été plus jouée. Question : « qui trouve des lieux de représentations ? ». Dans l'atelier du « Grand Chariot », ce sont les participants eux-mêmes qui font ce travail...

Sébastien estime qu'on devrait pouvoir établir des passerelles entre les deux ateliers théâtre adultes en fonction des possibilités d'engagement personnel de chacun.

Olivier : Les adolescents souhaiteraient jouer plusieurs fois : un contact a été établi avec Orchamps-Vennes où existe une autre troupe d'ados.

Sébastien cherche des lieux pour jouer « les Rescapées » dans une version « appartement ». On parle de chez Fleur, chez Claude

Sébastien s'interroge et interroge l'association sur la pérennité des « Artistes à la Campagne ». Que déciderions-nous si les financements venaient à manquer ? Chacun des membres répond que l'association réduirait ses activités mais ne mettrait pas « la clé sous la porte ».

La question peut d'ailleurs être posée à l'inverse : que déciderions-nous si l'association se développe financièrement ? Plusieurs réponses :

- engagement d'un salarié,
- constitution d'une réserve (il faut d'ailleurs savoir qu'une association n'a pas obligation d'avoir ses comptes à zéro en fin d'exercice : l'obligation faite à une association loi 1901 est d'utiliser ses excédents de produits pour l'association et non pour enrichir ses membres).

Fin de la réunion à 23h45.

Prochaine réunion chez Fleur à Bouclans le mercredi 27 février à 20h30.

(en parallèle, Christèle sera à la réunion des maires)